



LE BULLETIN

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS



n°6 – Eté 2024

Publication des actualités syndicales et apicoles à destination des adhérents du Syndicat Apicole de Gironde

Mais quelle saison !

Clairement, on se serait bien passé d'une saison comme celle-ci ! On croirait presque une punition... On n'a pourtant rien fait à la nature qui justifierait ce comportement ? (😊). Les conditions sont cette année mauvaises pour les abeilles et les apiculteurs. Certains arrivent à faire de piètres récoltes, mais se voient obligés de nourrir les colonies en suivant, d'autres décident de garder les hausses pour laisser aux abeilles le miel de toute façon très peu operculé. Les quelques rayons de soleil qui arrivent à percer ça et là les ont incitées à essaimer massivement pour le plus grand bonheur des cueilleurs d'essaïms.

Notre fête de l'Abeille et du Miel du 8 juin a par chance bénéficié de belles conditions. Le public était au rendez-vous et nous avons pu à cette occasion continuer de resserrer les liens avec nos élus du Département, de la Région et bien évidemment de la commune de Cestas. L'occasion également d'échanger avec la députée de notre circonscription et son suppléant s'agissant du vote prévu à l'Assemblée nationale le 20 juin du texte très important en faveur de la lutte contre le frelon asiatique pour la filière apicole.

C'était sans compter sur la dissolution prononcée le 9 juin qui a stoppé net l'agenda parlementaire sans visibilité pour la suite. Vingt ans que l'on attendait une décision sur ce sujet, et on trébuche à 10 jours du vote ! On croirait presque une punition...

Alors, comme nous le disions dans le Bulletin de printemps, il faut garder espoir ! Certes la fin de saison se rapproche, mais nous ne sommes pas à l'abri d'une belle fin de saison.

Pierre VERGER.

Sommaire

- Informations Syndicales
- Science participative : INRAE
- Concours photos
- Dossier exclusif : La méthode TCR
- Le réseau de cueilleurs d'essaïms
- Calendrier des événements
- La flore de Gironde
- Les activités du Rucher
- À vous la parole !

Nous contacter

- Site web : www.sag33.com
- Instagram : [@rucher_ecole](https://www.instagram.com/rucher_ecole)
- Adresse : 132, chemin des sources
33610 CESTAS
- Email : contact@sag33.com

DOSSIER EXCLUSIF

Ce numéro contient le texte intégral et exclusif de la méthode de Transfert de Couvain Répété (**TCR**), dite « **méthode Boniface** » élaborée par Jean Claude Boniface pour éviter l'essaimage.

Informations Syndicales

Conseil d'Administration

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER

Vice-président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-président : Serge BONIFACE

Secrétaire : Valérie DUPONT

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Dominique BONIFACE

Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER

Archiviste : Pierre VERGER

Bureau du Rucher école des Sources

Président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-présidente : Valérie DUPONT

Secrétaire : Anna VINCENT

Secrétaire adjointe : Lucy COX

Trésorière : Michelle SAUNIER

Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

Administrateurs : Catherine BARREAUD, Jérôme CAMELEYRE, Emile ESPUNA, Yves GUILLEMAUT, Patrick HERRAN, Laurent LADOUCETTE, Jean-Michel LAROCHE, Alexandra RINAUDO, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Clément BLANCHET, Sylvie LESTRADE, Stéphane THERON

Membres d'honneur : Pierre DUCOUT, Wolfgang STELLER

Comité de rédaction

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a contribué à l'élaboration et à la relecture de ce numéro du Bulletin. Le prochain numéro d'automne est prévu au plus tard pour :

- Novembre 2024

Vous souhaitez contacter le comité de rédaction, vous avez des remarques sur un article paru, vous avez un article ou des thèmes à nous proposer ? Envoyez-nous un message sur l'adresse email contact@sag33.com

Agenda du CA

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrons inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA est le suivant :

- Vendredi 06/09
- Samedi 12/10
- Samedi 09/11

3 prototypes HELIAPI installés au rucher école

Maxime du projet HELIAPI nous a livré 3 prototypes que nous avons installés avec lui dans l'un des ruchers de Cestas, l'occasion pour Maxime de manipuler des cadres pleins d'abeilles. L'objectif principal de l'équipe de jeunes ingénieurs : Mesurer et comprendre la répartition de la température dans la ruche lors des sessions de chauffe en présence des abeilles. La présence de nombreux capteurs leur permettra de faire les mesures attendues.



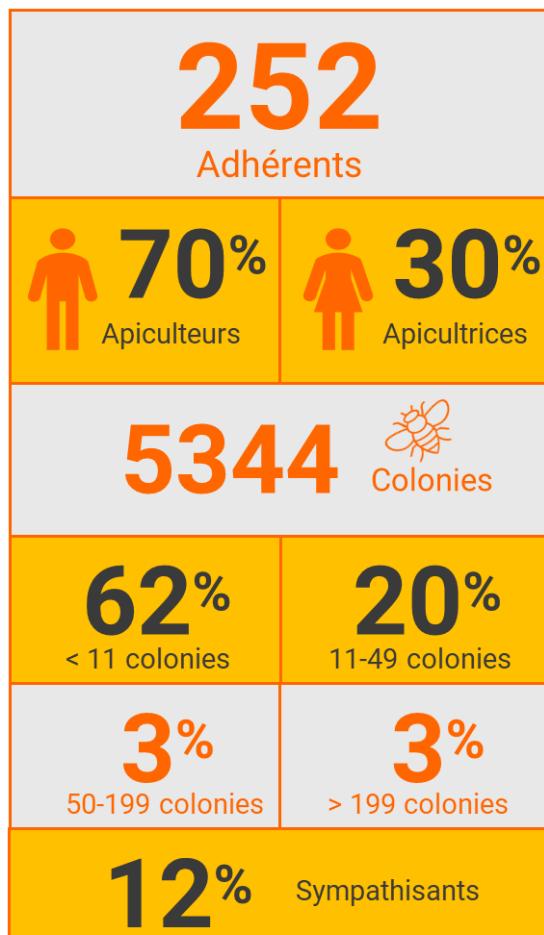
Informations Syndicales

Texte de loi sur le frelon à pattes jaunes reporté

Le chef de l'état a pris la décision ce 9 juin de dissoudre l'Assemblée nationale à l'issue des élections européennes. Pour mémoire, le texte voté à l'unanimité par le Sénat en faveur de la coordination d'une lutte nationale contre le frelon à pattes jaunes. Ce texte devait passer en commission le 14 juin et être présenté en session plénière le 20 juin pour le vote. Les travaux parlementaires ont donc cessé ce 9 juin au soir. Souhaitons que le texte soit remis à l'ordre du jour du calendrier parlementaire au plus vite..

Point sur les adhésions SAG

Voici la composition à mi année des adhérents du SAG :



Groupement d'achats

Depuis la mise en place fin 2023 du groupement d'achats du SAG, ce sont plus de 10 tonnes de sirop et près de 3 tonnes de candi/candipolline qui ont été distribuées aux adhérents.

Nous sentions bien que le besoin était là, mais vous l'avez plus que confirmé !

Afin de pouvoir vous organiser, voici le calendrier prévisionnel des prochaines sessions d'achats groupés :

- Courant octobre (date à préciser), en prévision de l'hivernage, nous assurerons une distribution de sirop et candi/candipolline à Marchepprime.
- Le 25 janvier 2025, en parallèle de l'AG, nous assurerons une distribution de candi / Candipolline à Cestas.

Demande d'activation d'un dispositif de calamité « apicole »

Compte-tenu des conditions climatiques exécrables de ce printemps 2024, le SAG a pris l'initiative et proposé à la FARNA de rédiger un courrier à la préfecture de Région Nouvelle Aquitaine afin de demander l'activation d'un dispositif de calamité apicole. En effet, des pluies excessives, des températures anormalement basses, un vent froid persistant et des floraisons enregistrant environ 15 jours d'avance, n'ont pas permis aux abeilles d'aller à la rencontre du nectar et du pollen pourtant nécessaire à leur maintien dans des conditions saines de vie, ainsi qu'à la production du miel.

Le printemps 2024 est catastrophique pour certains apiculteurs qui enregistrent une production très faible, voire quasi nulle.

Le frelon à pattes jaunes

Science participative : appel à contribution pour la collecte de nids de frelons



L'équipe de recherche du docteur Denis THIERY de l'INRAE de Bordeaux a besoin de disposer de nids de frelon à pattes jaunes de toutes tailles pour approfondir ses recherches.

Vous êtes témoins du décrochage d'un nid de frelon à pattes jaunes, vous opérez vous-même le décrochage ou vous avez fait intervenir un opérateur (Désinsectiseur, perchiste du GDSA...) dans un rayon d'environ 30 km autour de Bordeaux, contactez alors immédiatement l'INRAE qui se déplacera pour récupérer le nid.

Le frelon asiatique est un insecte que nous ne connaissons pas encore totalement, des études complémentaires sont nécessaires afin de mieux organiser la lutte. Il est donc important que nos scientifiques disposent du matériel nécessaire à la conduite de ces études. Or les nids ne sont pas disponibles « à la demande », et c'est maintenant que nous pouvons les aider dans cette action.

Lors du décrochage d'un nid,
contactez Madame Zoé
TOURRAIN au 07 86 11 66 94



Photos : Nids embryons
Eric Nadeau (GDSA) – Mai 2024



Concours Photos

Concours photos SAG

Ouvert à tous les membres du SAG à partir du 10 juin 2024

Clôture le 1^{er} octobre 2024

Remise des prix lors de l'AG 2025



Sur le thème :

« Abeilles et fleurs de connivence »

Des lots exceptionnels !

1^{er} prix :

Une **harpe électrique photovoltaïque contre le frelon**

2^{ème} prix :

100 € de bon d'achat chez notre partenaire Api distribution

3^{ème} prix :

Un lot de **4 pièges à frelons sélectifs Beevital**

Les partenaires du concours :



Règlement du concours Photos

1 – Organisation du concours

Dans le cadre de la saison apicole 2024, le Syndicat Apicole de la Gironde et le Rucher école des Sources et du Parc Bordelais organisent un concours photos sur le thème : « Abeilles et fleurs de connivence »

2 – Délai de soumission des photographies

Au plus tard le **01.10.2024**

3 – Condition de participation

Le concours photo est ouvert à tous les adhérents du Syndicat Apicole de gironde, photographes amateurs de tout âge, à l'exclusion des membres du jury. La participation se fait à titre individuel. Les photos non filtrées et non retouchées devront obligatoirement avoir été prises en Gironde. Chaque candidat pourra présenter au maximum trois photographies (couleur et/ou noir et blanc).

En participant au concours, chaque participant certifie sur l'honneur :

- qu'il est l'auteur de la photo présentée. Les photographies devront être des œuvres originales et non retouchées. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.
- qu'il dispose de l'accord écrit des personnages photographiés lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image. Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables sera présentée sous l'entièvre responsabilité de son auteur.

Le fait de participer au concours et de remettre une photo, oblige le concurrent à se conformer au présent règlement.

Le jury se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

4 – Modalité de soumission des photographies

Les photographies devront être soumises au travers du formulaire spécifiquement conçu pour le concours : <https://f4rc9sma3sa.typeform.com/to/jfluV75S>

ou par email à l'adresse contact@sag33.com Les noms des fichiers devront porter le nom de famille du participant et l'email devra contenir les coordonnées du participant. Pour des raisons de taille de fichier, un lien de téléchargement de type WeTransfer peut être envoyé dans l'email.

5 – Droits photographiques et droit à l'image

Le participant s'engage à céder les droits d'utilisation de ses images. Le Syndicat Apicole de Gironde et le Rucher école des Sources et du Parc bordelais pourront utiliser gratuitement son nom et ses photos pour toute opération en rapport avec le thème de l'apiculture (exposition, publication, presse, promotion du site ou via d'autres supports etc...), sans limitation de durée et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

6 – Conditions de sélection

Un jury sera composé du Conseil d'Administration du Syndicat Apicole de la Gironde et du Rucher école des Sources et du Parc Bordelais. Ce jury sélectionnera les meilleures photographies. Le choix interviendra sur la base de critères artistiques et techniques.

7 – Prix et Remise des prix

Le jury se réunira après la date de clôture de réception des candidatures pour choisir les 3 meilleures photographies et pour décerner les prix suivants :

- 1^{er} prix : Une harpe électrique photovoltaïque
- 2^{ème} prix : 100€ de bon d'achat chez Api distribution
- 3^{ème} prix : Un lot de 4 pièges à frelons sélectifs Beevital

Les prix seront remis le 25 janvier 2025 lors de la tenue de l'Assemblée Générale.

8 – Réclamations

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

9 – Données personnelles

Toutes les données personnelles reçues seront utilisées uniquement dans le cadre de ce concours. Elles resteront strictement confidentielles et ne seront pas exploitées ou divulguées à des tiers dans un but commercial.

Nous avons le plaisir dans ce numéro 6 du Bulletin du SAG, de vous partager la désormais fameuse méthode que beaucoup appellent la « Méthode Boniface ». De nombreux apiculteurs en Gironde en connaissent le nom, certains la pratiquent pour faire des essaims, mais sans en maîtriser les subtilités, et de toute évidence sans en connaître les adaptations que son concepteur a réalisées récemment compte tenu des perturbations climatiques de ces dernières années. Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Jean Claude Boniface pour avoir accepté de partager son texte officiel de la méthode et nous avoir donné l'autorisation de le publier dans ce Bulletin.

Une méthode simple pour éviter l'essaimage :

Le Transfert de Couvain Répété (TCR)

Jean Claude Boniface

Ingénieur ENITA

Première partie : HISTORIQUE ET THEORIE

La méthode décrite ci-après a été mise au point entre 2013 et 2014 puis confirmée après plusieurs campagnes apicoles : 2015 à 2022. Au cours de ces dernières années, sous des conditions climatiques « normales » les ruches conduites ainsi, n'ont pas essaïmé et se sont développées fortement au point de produire une importante récolte de miel d'acacia, ce qui ne m'était jamais arrivé depuis 2008 puisque l'essaimage naturel quasi-systématique divisait les colonies avant cette première miellée importante.

La création d'essaims artificiels est la première méthode bien connue pour réduire l'essaimage naturel. Le transfert de couvain également, la méthode décrite ci-après en est une variante. Elle présente toutefois plusieurs autres avantages extrêmement intéressants que nous exposerons en détail (seconde partie). Elle requiert un suivi des colonies et plusieurs opérations successives qu'il paraît difficilement applicable aux ruchers importants mais s'applique parfaitement aux petits ruchers dont les propriétaires recherchent une bonne productivité.

Historique.

Je dois reconnaître que c'est un peu par hasard que la méthode fut découverte.

A l'origine, le but de la manipulation décrite ci-dessous, visait à provoquer la formation de cellules royales dans un second corps de ruche, placé au-dessus du corps principal et en l'éloignant de la reine de la colonie-souche en intercalant une hauteur de cadres vides.

Ainsi, après avoir disposé au-dessus du corps principal (Dadant 10 cadres) :

- Une grille à reine
- Une hauteur de cadres bâties mais vides
- Un second corps de cadres vides et de cires gaufrées + une partition.

Deux cadres de couvain (sans abeilles) + des provisions étant prélevés dans le corps 1 puis transférés dans le second corps de ruche. Afin de réduire le volume à chauffer dans le second corps, le couvain et les provisions transférés sont séparés du reste des cadres vides par une partition.

Cette première opération réalisée en fin mars 2013 sur une seule ruche ne s'est pas traduite par la formation de cellules royales attendues dans le second corps. La raison de cet échec est probablement imputable à l'isolement insuffisant du second corps puisqu'aucun obstacle (hormis la grille à reine) ne s'opposait à la diffusion des phéromones royales vers le haut, diffusion favorisée par la montée de l'air chaud.

Devant cet échec, j'ai décidé de renouveler l'opération environ 15 jours plus tard vers la mi-avril. Les deux premiers cadres de couvain avaient commencé à éclore et produire des jeunes abeilles d'élevage.

Ce fut un nouvel échec.

Une troisième tentative fut conduite à la fin du mois d'avril soit quelques jours avant la grosse fièvre d'essaimage et le début de la miellée de l'acacia, mais cette fois le second corps fut retiré et posé sur un plateau à côté de la ruche souche comme on le pratique habituellement pour créer un essaim artificiel.

A l'issue de cette expérience malheureuse, quelques jours plus tard, comme je m'y attendais, toutes les colonies du rucher ont essaïmé à l'exception de celle soumise à ce traitement, laquelle est restée forte et productive toute la saison.

Explication :

A la même époque, *l'Abeille de France* publiait (n°1002, mai 2013 page 36) un article intitulé « *production et essaimage* » rapportant notamment les travaux et la théorie développés par Walter WRIGHT lequel est arrivé à la conclusion que c'est l'homogénéité et la continuité de la « calotte de miel » surmontant le nid à couvain qui est le vrai déclencheur de l'essaimage. Il suffit selon lui, de rompre l'homogénéité de cette calotte en retirant des cadres de miels pour que les préparatifs de l'essaimage soient suspendus jusqu'à reconstitution des pertes. Après quoi, l'élevage de cellules royales peut commencer en vue de l'essaimage. Si la période de la fièvre de l'essaimage est passée, alors il n'y aura pas d'essaimage et la colonie élèvera des cellules royales pour remérer naturellement en remplaçant la reine « fautive de n'avoir pu essaier »

Donc cette année-là, en transférant deux cadres

de couvain environ tous les 15 jours, j'avais sans le vouloir, créé des conditions favorables au blocage de l'essaimage comme l'avait prédit WRIGHT, en provoquant la rupture de cette "calotte". J'avais aussi créé un essaim artificiel et maintenu une ruche souche très forte en lui donnant de l'espace pour son développement. Cet espace est très favorable à la production de butineuses pour assurer une bonne récolte de miel de printemps, acacia notamment puis de miel d'été grâce à l'arrivée d'une jeune reine. Tout cela en vertu du grand principe: « pour récolter beaucoup de miel il faut beaucoup d'abeilles »

Par ces manipulations, j'avais opéré un transfert de couvain, cher à André CI SCHWARTZ (1) mais avec deux différences:

- Il s'agissait d'un transfert de couvain « multiple » ou « répété » que nous appellerons TCR. Je n'ai pas trouvé trace dans la littérature d'une telle pratique mais il est vrai que je n'ai pas lu tous les écrits de nos anciens.
- Ce transfert s'effectue verticalement alors que A. CI SCHWARTZ privilégie une ruche à développement horizontal.

La même expérience a été renouvelée en 2014 sur trois colonies avec cette fois comme objectifs :

- Éviter l'essaimage,
- Arriver à la miellée de l'acacia avec des colonies fortes et beaucoup de butineuses,
- Produire des essaims robustes qui, après réunion par deux ou par trois donneront des colonies productives supplémentaires pour les miellées d'été (bourdaine et bruyère).

Date des opérations :

- 14 mars : création du « gratte-ciel » (grille à reine + hausse de cadres vides+ second corps) et montée de 2 cadres de couvain (sans abeilles) + provision (1 cadre de miel)
- 20 mars : contrôle : pas suffisamment de ponte pour envisager de monter du couvain

(refroidissement dû au volume apporté ?)

- **31 mars** : Montée de deux cadres de couvain (sans abeilles)
- **7 avril** : montée d'un seul cadre de couvain pour les deux ruches les plus fortes
- **22 avril** montée de deux cadres de couvain (sans abeilles) puis plus tard, déplacement du second corps pour créer un essaim sans aucune précaution puisqu'il s'agissait de récupérer les butineuses dans la ruche souche pour produire du miel.

Chaque fois, les cadres de couvain déplacés sont remplacés par des cires gaufrées mis en bordure du nid ou parfois avec des cadres bâtis mais vides.

Le résultat fut à hauteur des espérances à savoir :

- L'absence d'essaimage sur toutes ces colonies,
- L'obtention de colonies très fortes notamment en butineuses qui ont quitté les essaims artificiels pour revenir à la ruche souche.
- Une excellente récolte de miel d'acacia, ce qui ne m'était jamais arrivé,
- Une bonne production de miel d'été (bourdaine-bruyère)
- Le remèrage probable des 3 colonies qui ont montré une force remarquable en septembre et une reprise de ponte au printemps 2015 avec un couvain très compact. Malheureusement l'absence de marquage des reines n'a pas pu confirmer ce que l'observation permet de penser. Ce caractère s'est généralisé dans toutes les colonies traitées pendant les années qui ont suivi lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Les campagnes 2015, 2016, 2017 et 2018 ont confirmé l'intérêt de cette méthode sur sept colonies et permis de régler quelques détails importants notamment pour éviter le refroidissement de l'ensemble des deux corps en cas de baisse des températures extérieures.

La récolte 2015 fut excellente en tout point conforme aux objectifs recherchés.

En 2016 par contre, le volume important créé par la pose de la hausse et du second corps début avril a provoqué un fort ralentissement des pontes, constaté sur les cadres de cire gaufrée installés dans le corps inférieur qui n'étaient pas pondus sept jours après leur pose. Sur 3 colonies qui ont le plus souffert, il a fallu retirer les hausses de cadres vides car non seulement elles représentaient un volume important à chauffer mais surtout ces hausses interdisaient le nourrissage qu'il aurait fallu apporter. Pour cette raison, ces trois colonies sur les sept de l'essai n'ont pas pu retrouver une population suffisante pour poursuivre l'expérience mais les quatre autres, conduites selon la méthode expérimentale ont donné une récolte très forte et toujours sans essaimage.

Campagne 2017

Le transfert de couvain multiple a été reconduit en 2017 sur 6 ruches. Malheureusement, pour des raisons indépendantes de l'apiculture, toutes les ruches n'ont pas été suivies avec la rigueur nécessaire et le développement de certaines colonies et des essaims ne se sont pas réalisés dans les meilleures conditions. Donc seules trois ruches ont montré un développement conforme à nos souhaits mais qui, malheureusement, en raison des conditions climatiques désastreuses qui ont impacté sévèrement les ressources, n'ont pas donné les résultats attendus. Ce manque de ressource général ne remet pas en cause l'idée de départ car, même avec les ruches les plus performantes, l'insuffisance de ressource reste toujours le facteur limitant majeur. En revanche, comme prévu, l'absence d'essaimage naturel confirme l'intérêt de la méthode. La récolte obtenue cette année-là a représenté 1/3 de celles des années précédentes, conforme à ce qui s'est observé dans la région Sud-Ouest.

La campagne 2018 a confirmé les résultats obtenus antérieurement. La maîtrise de

l'essaimage fut totale et permit une production importante à la fois de miel de printemps et de miel de bourdaine jusqu'en début juillet. La production du miel d'été (bruyère d'été et bourdaine) peut être considérée comme quasi nulle en raison de la forte sécheresse qui s'est prolongée jusqu'à la récolte de septembre.

Un phénomène inhabituel s'est produit sur deux ruches très fortes (3 hausses pleines de miel en juillet) qui ont vu la totalité des abeilles désérer les lieux en quelques jours, sans trace de cellules royales. Pas d'explication au phénomène mais il est très peu probable que la conduite avec transfert de couvain multiple en soit la cause. D'autres cas similaires ont été rapportés dans la région.

Malgré ce déboire tardif sur 2 colonies, la récolte a représenté 88 % de celles des années 1985 et 1986.

En 2019, l'expérience a été reconduite avec succès sur 7 colonies. Un rucher école de Gironde l'a entreprise sur 5 ruches avec succès sur quatre d'entre elles.

Comme toujours, les conditions météos capricieuses restent le facteur limitant au volume de récolte du miel. Cette année-là, le temps capricieux qui a sévi pendant la floraison de l'acacia et la sécheresse estivale sévère en juillet aout ont lourdement impacté la production de nectar pendant les miellées les plus abondantes. Dans la plupart des situations, la récolte n'a pas excédé un tiers d'une récolte normale. Cependant, les avantages de la méthode de transfert de couvain ont bien été confirmés puisque l'essaimage naturel ne s'est manifesté sur aucune colonie conduite de cette manière.

Suggestion et précautions à prendre :

- Les mauvaises conditions climatiques peuvent être un frein sévère au développement des colonies exposées à un volume trop important à chauffer. Ce problème est amplifié par le risque alimentaire de la population en plein développement dont les exigences alimentaires sont décuplées. C'est le point le plus délicat qui exige un grand sens de l'observation et une bonne expérience pour anticiper ce problème et prendre les bonnes décisions au bon moment.
- Toujours pour éviter les coups de froid fréquents en mars-avril, il me paraît nécessaire de ne commencer le transfert des cadres au plus tôt début avril (dans le Sud-Ouest) et de trouver une solution pour mieux isoler le volume inoccupé du corps 2 afin d'éviter les déperditions de chaleur (partition réfléchissante). Pour la même raison, la hausse vide intermédiaire dont le rôle est important pour dégager du volume et habituer les butineuses à monter leur chargement, ne doit pas être posée avant la mi-avril (dans le Sud-Ouest) sauf mois exceptionnellement chaud et favorable à une première miellée (Pruneliers, pissenlits, arbres fruitiers).
- Les mâles : Il n'a pas été tenu compte des mâles qui restent prisonniers au-dessus de la grille à reine, attendant la prochaine visite pour être libérés 😞. Cela ne pose pas de problèmes particuliers mais néanmoins, il faut veiller à monter des cadres de couvain avec œufs, couvain ouvert et fermé avec le moins possible de couvain de mâle. Une solution consistant à créer un espace de sortie est aussi envisageable au-dessus de la hausse.
- Nourrir pendant un mois les essaims du second corps dès leur séparation puisqu'ils perdent leurs butineuses (intentionnellement) lesquelles retournent à la colonie mère.

Une variante consiste à introduire une reine ou une

cellule royale achetée dans ces nouveaux essaims, 48 heures après leur séparation pour en assurer la bonne acceptation. Le nouvel essaim deviendra rapidement productif s'il est bien nourri.

En revenant à Wright, qui préconise le déplacement de cadres de miel (plutôt que de couvain) sur ruches Langstroth, cette pratique mérite également d'être essayée en comparaison avec celle décrite ci-dessus laquelle prévoit le déplacement du couvain. On devine déjà trois inconvénients :

1. La colonie reste à l'étroit dans le corps 1 puisqu'il n'y a pas de migration des nourrices dans le second cadre pour éléver le couvain transféré,
2. Elle ne produit pas d'essaim,
3. L'apiculteur se trouve rapidement avec un stock de cadres de corps pleins de miel et de nectar risquant de partir en fermentation.

Il serait donc intéressant de multiplier ces essais sur quelques ruches chez les apiculteurs qui ont la possibilité de suivre facilement leurs ruches (rucher à proximité de la résidence) et se situent dans des situations différentes avec des objectifs peut-être différents : miellée de l'acacia ou de fin de printemps, selon un protocole à adapter à chaque cas.

A suivre.

Seconde partie : MISE EN ŒUVRE

Dans la première partie nous avons vu comment et pourquoi la conduite de colonies « en hauteur » par un transfert de couvain répété « TCR », en employant un second corps de hausse, conduit à l'abandon des velléités d'essaimage de la colonie principale.

Conduite pendant plusieurs années depuis 2013 sur un petit rucher, cette méthode simple a confirmé totalement son effet sur le contrôle quasi absolu de l'essaimage naturel, lequel ne devient plus la préoccupation majeure de l'apiculteur.

Dans cette seconde partie, j'exposerai la mise en œuvre de la TCR, les améliorations possibles et d'autres adaptations qui mériteraient d'être essayées pour cumuler les avantages de cette technique avec d'autres objectifs et bien entendu la surveillance répétée des colonies très exposées à des risques alimentaires en périodes de froid prolongées comme en avril 2024.

Matériel nécessaire pour conduire un essai sur quelques ruches : Pour chaque ruche :

- Une hausse de cadres bâtis vides
- Un corps rempli de cadres vides ou de cire gaufrée (5 au minimum)
- Une partition
- Une grille à reine
- + un plateau + un couvre cadre + un toit en réserve pour l'essaim après séparation.

Calendrier des interventions : (calendrier recommandable dans la zone géographique du Sud-Ouest)

- Il n'est pas inutile de rappeler les précautions à respecter : les opérations ci-dessous sont destinées à obtenir des colonies populeuses puisque le risque d'essaimage est quasi-nul ! Toutefois, les colonies fortes en début de

saison sont de grandes consommatrices de réserves donc particulièrement vulnérables en situations défavorables causées par le froid, les journées pluvieuses prolongées et l'absence de ressource ! Il convient donc d'être particulièrement vigilant et capable d'anticiper d'éventuels problèmes de réserves. Cela demande une grande expérience et un sens aigu de l'observation !

Calendrier type des opérations (dans des conditions climatiques idéales qu'il faut moduler en fonction des conditions réelles). Jour J-0 étant celui de la séparation des deux corps avant la miellée :

Présentation schématique :

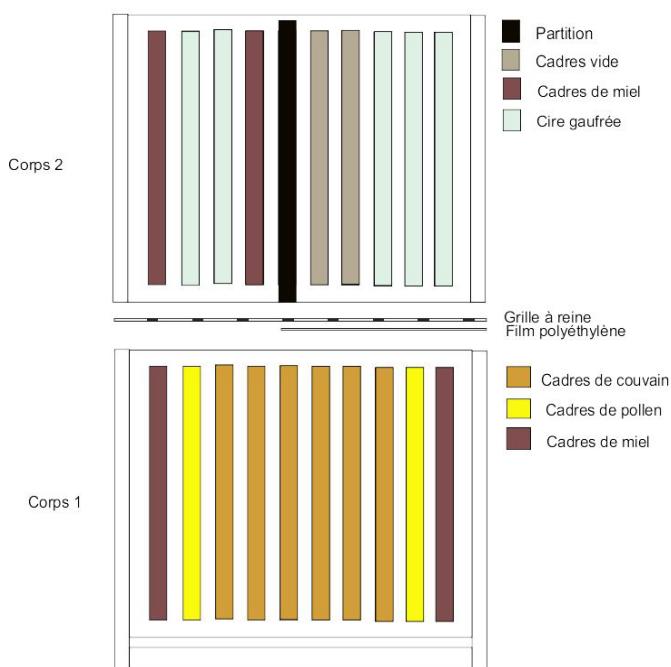
Mars		Avril		Mai
15 mars	31 1	15	30 1	15
(x) visite de printemps	(x) 1 ier transfert	2 ième transfert	3 ième transfert	+ séparation 2 ième corps

(x) insertion d'un cadre de cire gaufrée dans le couvain

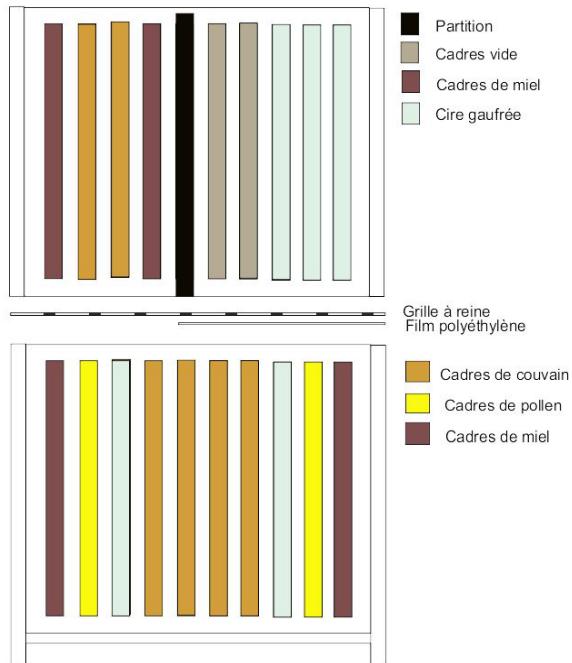
- ❖ Début mars : stimulation de la ponte par nourrissage au sirop 40/60, 50 ml /ruche tous les 2-3 jours
- ❖ J-45 (mi-mars) : visite de printemps: (les colonies doivent idéalement posséder 7 à 8 cadres de couvain au minimum), pose d'un cadre de cire gaufrée: au milieu du couvain si les conditions sont favorables (température douce) sinon en bordure du couvain.
- ❖ J-37 (20 - 25 mars) : le cadre de cire gaufrée posé une semaine auparavant doit normalement être bâti et pondu partiellement. Dans ce cas, la pose d'un second cadre de cire gaufrée est possible. Dans le cas contraire, il convient de retarder cette étape de quelques jours. On profite de l'apport de cadres neufs pour retirer les cadres de rive, les plus vieux, généralement vides à cette saison, pour les conserver en vue de la fonte des cires.

- ❖ J-30 (Fins mars), préparation du second corps et pose à proximité de la ruche souche. Un premier transfert de 2 cadres de couvain est réalisé (sans abeilles, contenant principalement du couvain operculé) depuis le corps principal ainsi que 1 ou 2 cadres de provisions selon les réserves, vers le second corps. Il est important de décider ce premier transfert sur les colonies qui présentent au moins 7 cadres de couvain. Le nombre de cadres de couvain prime sur la date !
- ❖ Remplacement des cadres prélevés dans le corps 1 par deux cadres de cire gaufrée (en attente dans le corps 2), puis posés en bordure du nid à couvain.
- ❖ Pose de la grille à reine et éventuellement d'un film polyéthylène fin destiné à couvrir partiellement la grille à reine de manière à réduire la perte de la chaleur du corps 1 vers le haut.
- ❖ Pose de la hausse de cadres vides entre la grille à reine et le second corps uniquement si les prévisions météo sont très favorables pour les semaines suivantes ($T^>18-20^{\circ}$) sinon attendre le second transfert pour cela.
- ❖ Fermeture par un couvre cadre au-dessus du corps 2 et d'un nourrisseur plateau puis le toit.

Départ

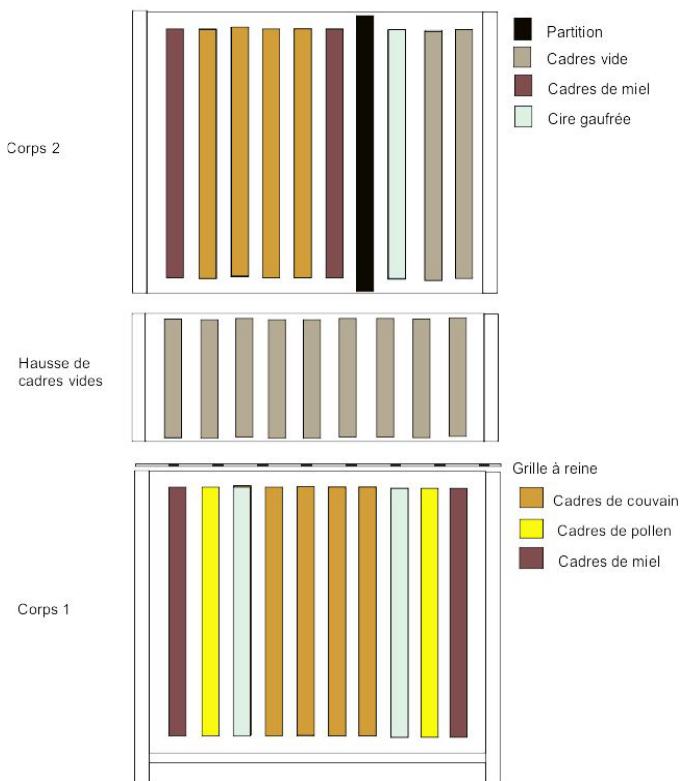


J - 30 jours



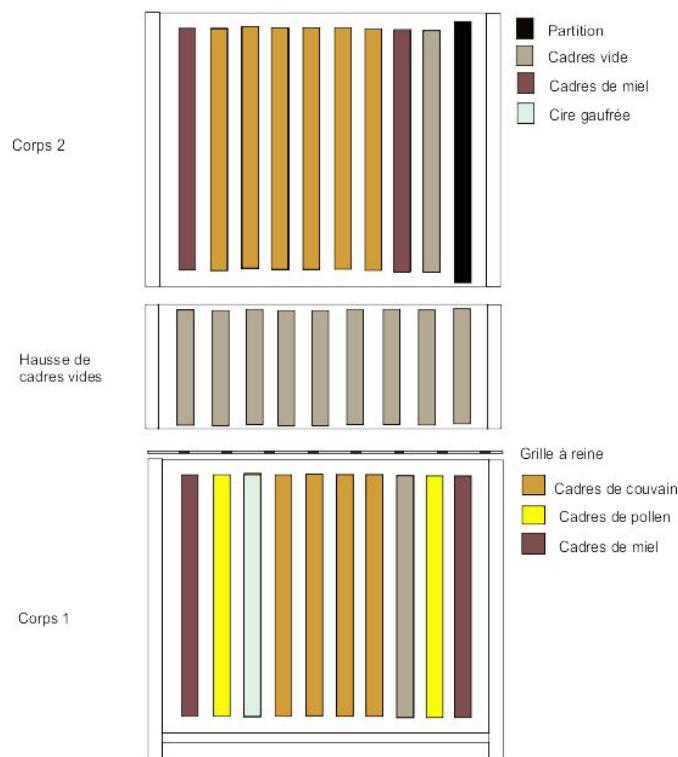
❖ **J-15 (Mi-avril)** : Même opération: second transfert de 2 cadres de couvain (sans abeilles) depuis le corps principal puis intercalés entre les cadres de couvain montés précédemment. Dans le corps 1 les cadres déplacés sont remplacés par deux cadres de cire gaufrée placés en bordure du couvain.

J - 15 jours



- ❖ pose de la hausse de cadres vides entre la grille à reine et le second corps si cette hausse n'a pas déjà été posée lors du premier transfert.
- ❖ Pose du second corps sur la hausse puis fermeture.
- ❖ **J-0 (Fin avril)** : Juste avant la floraison de l'acacia en Gironde, seront montés 2 derniers cadres de couvain contenant obligatoirement œufs et larves (sans abeilles), intercalés entre les cadres transférés précédemment. Ils seront remplacés dans le corps principal par deux cadres de cire gaufrée ou bâtis.
- ❖ Comme précédemment, on opère la repose de la grille à reine, de la hausse et du second corps et on prend la précaution de rajouter un nourrisseur au-dessus du second corps.

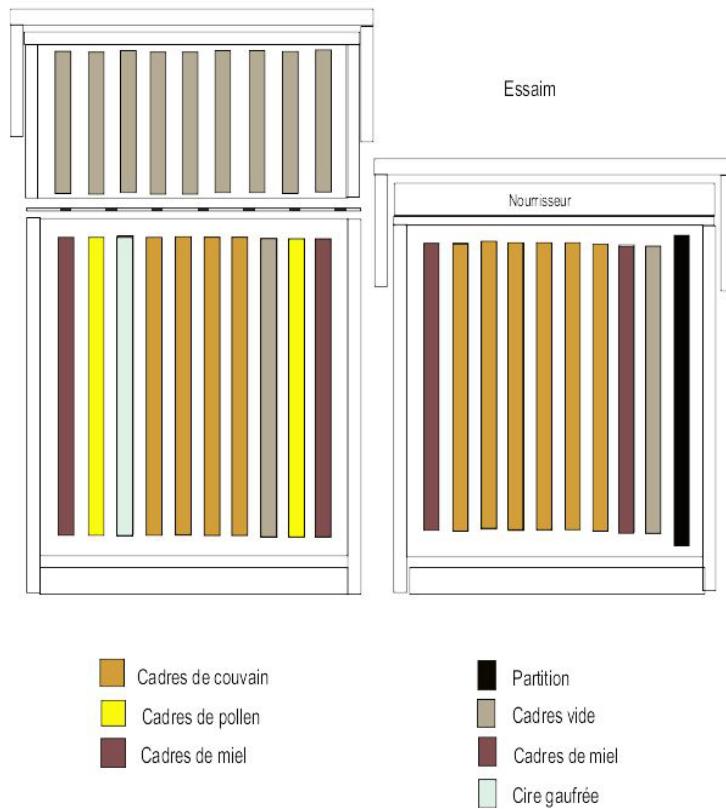
J - 0



- ❖ puis, le lendemain ou le surlendemain le second corps sera retiré puis déposé sur un plateau pour constituer un essaim artificiel, disposé n'importe où dans le rucher sans précautions particulières puisqu'il s'agit de laisser partir les butineuses vers la ruche souche afin qu'elles participent à la miellée. Le soir même le nourrissage de cet essaim peut commencer.

J + 2

Souche



❖ Fin aout, On peut :

- soit hiverner de l'ensemble des colonies du rucher
- soit réunir des colonies en surnombre pour ramener le rucher à son niveau de printemps et envisager ainsi l'hivernage de colonies très fortes et généralement bien pourvues en réserves.

Conclusions provisoires

La méthode de conduite en hauteur avec transfert de couvain répété confirme son intérêt pour les multiples avantages qu'elle procure dont nous reparlerons plus bas

Le lecteur pourrait penser que le matériel mobilisé pour conduire cette méthode de conduite des colonies (plateau + corps de ruches + cadres) pourrait aussi servir à créer des colonies productives supplémentaires. Certes oui mais sans contrôle de l'essaimage et sans stimulation des colonies souches, le résultat serait indiscutablement moins intéressant et beaucoup plus aléatoire. On ne peut pas affirmer que la production de miel avec cette conduite est aussi élevée qu'avec une ruche « gratte-ciel » à reines multiples, proposée par le Père M. DUGAT (2), mais incontestablement la production dépasse la moyenne sans le risque d'essaimage.

- ❖ J+2 Introduction (optionnelle) d'une cellule royale ou d'une reine dans les essaims artificiels constitués ou regroupement par deux ou trois de manière à constituer rapidement une colonie très forte apte à participer à la récolte des miellées de juin-juillet.
- ❖ Tous les trois jours, nourrir ces nouveaux essaims artificiels qui ont perdu leurs butineuses. 1/2 litre de sirop 50/50, puis 100 ml tous les 3 jours pendant 3 semaines minimum.
- ❖ Fin mai début juin, après fécondation des jeunes reines et début des pontes, réunion des essaims par 2 ou 3 pour augmenter immédiatement le cheptel de production par des ruches productrices. Après la période d'essaimage, Pierre-Jean Prost propose également de réunir ces essaims avec leur colonie-souche.

Il reste toutefois à gérer la délicate question du refroidissement de la colonie, consécutif à l'agrandissement brutal du volume de la ruche en période froide ou pluvieuse. La solution consistant dans un premier temps à ne poser la hausse qu'à partir de la mi-avril, soit deux semaines seulement avant la séparation des corps a été retenue rapidement. Isoler le volume inutile au moyen d'un film disposé sous la grille à reine a aussi été essayé en 2017 et 2018. Ces deux choix paraissent d'autant plus recommandables qu'ils sont simples à mettre en œuvre. En cas de refroidissement,

pas rare début avril, l'absence de hausse permet un nourrissage d'appoint sans risque de retrouver le sucre stocké dans celle-ci. C'est ce phénomène qui s'est produit en 2024 où, en moins d'une semaine les colonies initialement bien pourvues en réserves se sont retrouvées totalement dégarnies au point qu'il a fallu retirer la hausse, poser un nourrisseur-cadre sur le second corps et nourrir en urgence !

Stratégie de production :

Judicieusement appliquée dans un petit rucher, avec un minimum d'investissement, le transfert répété de couvain dans un second corps présente de nombreux avantages dont le plus intéressant reste bien entendu la maîtrise de l'essaimage mais on peut rajouter :

- L'emploi de matériel courant, en dehors de tous composants « spécialisé », ou de format de ruches « exotique ». Cela permet à quiconque possédant quelque ruches vides et souhaitant essayer la méthode, de le faire facilement sans investissement excessif. Les formats Dadant ou Langstroth sont utilisables indifféremment.
- L'obtention de colonies fortes à très fortes donc productives,
- Le **remérage naturel** de la reine qui évite toutes les opérations fastidieuses et longues exigées par le renouvellement des reines ou la destruction des cellules royales. Pas d'élevage ou d'achat de reines. Tout se passe naturellement sans intervention extérieures! Un sacré confort pour l'apiculteur.
- Le **renouvellement accéléré des cadres de corps**, 7 ou 8 cadres par ruche souche et par an peut paraître excessif et coûteux mais il faut voir dans cette dépense trois gros avantages :
 - L'amélioration de l'état sanitaire de la colonie et de la reine qui trouve ainsi des conditions idéales de ponte:
 - Libération d'espace et encouragement de la reine à augmenter la ponte sur des cires saines (Elle adore ça !)

- L'amélioration de la qualité des cires produites car très peu chargées en résidus de produits de traitements contre le varroa.

- La production d'essaims artificiels en nombre, productifs lors des miellées d'été. Ces essaims peuvent bien entendu se révéler fort utiles pour qui souhaite agrandir son rucher sans pénaliser sa production mais dans le cas contraire, ces essaims en surnombre présentent un intérêt considérable. D'abord pour augmenter la production de miel d'été mais aussi pour renforcer les colonies en septembre, avant l'hiver par des regroupements judicieux. Ceci et d'autant plus nécessaires qu'il faut libérer les corps et plateaux qui permettront de recommencer l'opération au cours de la prochaine campagne. Détail important: ces corps et leurs plateaux, libérés pendant la mauvaise saison, peuvent faire l'objet d'une remise en état complète (grattage, brûlage et peinture) laquelle, au fil des années et grâce à la rotation du matériel, portera sur tous les accessoires des ruches du rucher. Un bon truc pour maintenir son matériel apicole « au top » !

Contrairement à ce que pourrait redouter le lecteur, les quatre ou cinq opérations conduites sur un mois et demi, ne sont ni délicates ni harassantes mais plutôt faciles à réaliser. Pas de recherche de cellules royales, pas d'encagement de la reine, pas de blocage de la ponte. En revanche, l'éloignement du rucher n'est pas favorable à une surveillance régulière.

Aucun point commun non plus avec le « plan Démarré » qui divise la colonie afin de mobiliser toutes les abeilles vers l'activité de butinage ou d'autres techniques qui reposent sur l'encagement de la reine.

Tout apiculteur amateur, même avec un petit rucher peut réfléchir à une véritable stratégie de



LE BULLETIN DU SAG

DOSSIER EXCLUSIF



production pour essayer d'appliquer cette méthode en vue d'augmenter sa production de miel et optimiser la conduite de son rucher.

A l'origine, je m'étais fixé deux objectifs : de belles récoltes de miel d'acacias sans subir les revers de l'essaimage sauvage et, après transfert des ruches en forêts (surtout pour fuir les frelons asiatiques), d' augmenter la récolte de miel de bourdaine et de bruyère d'été, plantes abondantes dans les forêts de pin maritimes.

Prenons l'exemple d'un rucher de dix ruches en fin d'hivernage et sept corps secondaires vides et voyons comment adopter cette méthode et conduire ce rucher :

- Avril : application de la méthode TCR sur sept ruches. Trois ruches restantes peuvent produire trois ou quatre essaims artificiels si elles n'ont pas essaïmé elles-mêmes! Ces trois ruches sont en fait la « variable d'ajustement » : bonnes colonies, colonies plus faibles, orpheline.... Considérons qu'elles sont « moyennes »
- Mai : sept ruches fortes en production + sept essaims + un à trois essaims = 8 à 10 essaims
- Fin mai : regroupement des essaims pour donner 4 colonies supplémentaires. Si les essaims ont été bien nourris et « greffés » avec une cellule royale lors de leur séparation, ils peuvent facilement atteindre 3 ou 5 cadres de couvains un mois plus tard, c'est à dire fin mai. Leur réunion constituera alors une colonie avec 6 – 8 cadres de couvain, parfaitement opérationnelle pour la miellée d'été.

C'est vrai qu'il peut paraître dommage d'introduire 8 cellules royales pour ne conserver que 4 colonies au final ! Ce n'est pas une obligation mais un moyen de gagner du temps car à cette saison, le gain de temps impacte directement le niveau de la récolte.

- Juin-juillet-aout : quinze ruches en production: (7 + 3 + 4 essaims de l'année)
- Septembre : regroupement des colonies pour revenir à dix ruches fortes et bien pourvues en provision pour l'hiver. C'est la visite d'automne du début septembre qui fixera le choix des colonies à conserver en l'état ou à réunir. Le choix n'est pas toujours facile quand toutes les ruches atteignent sept ou huit cadres de couvain. Cette méthode est préconisée par Pierre Jean-Prost (3) pour économiser les bouches à nourrir et éliminer les colonies faibles. Il vaut mieux dix colonies fortes que quinze colonies moyennes qu'il faudra suivre et nourrir pour leur assurer un hivernage sans risque. Petit détail: Je n'ai connu aucune perte hivernale dans mon petit rucher depuis 2008 en appliquant ce principe.

De ces réunions, il peut rester des colonies excédentaires qui pourront être vendues ou cédées aux collègues qui ont subi des pertes hivernales, l'important étant de revenir à un rucher de dix ruches, pour libérer les sept corps qui seront remis en état pendant la morte saison avant d'être réutilisés l'année suivante.

Beaucoup d'amateurs s'entêtent à vouloir hiverner à tout prix des colonies faibles ou très faibles, craignant de voir leur effectif diminuer. C'est exactement le contraire ! Il est tellement plus facile de faire un essaim artificiel au printemps lequel se développera rapidement, que de vouloir conserver une colonie faible qui aura toujours du mal à combler son retard. « Les colonies fortes » restent le crédo du métier !



Conclusion

La méthode de conduite d'un rucher avec transferts de couvain répétés (TCR) vers un second corps installé au-dessus du corps principal, s'est révélée très efficace pour empêcher l'essaimage sans autre intervention.

Cette expérience, conduite pendant près de dix campagnes semble confirmer la théorie avancée par WRIGHT sur le rôle et l'importance de la réserve de miel située au-dessus du couvain (appelé la calotte par Wright).

En outre, les autres avantages de cette pratique permettent de l'intégrer dans une véritable stratégie de production pour les petits ruchers à la portée de tout apiculteur de loisir expérimenté.

Un sens aigu de l'observation et une bonne expérience me paraissent un préalable nécessaire avant de décider d'adopter cette méthode.

Comparaison avec la méthode LUIZY.

La méthode développée par M LUIZY repose elle aussi sur le transfert de couvain dans le seul but de créer facilement des essaims en particulier en période de miellée. Elle applique le même principe de la ruche gratte-ciel avec grille à reine, hausse de cadres vides (deux) et élevage d'un second nid dans un second corps situé au-dessus. L'objectif étant d'isoler partiellement le corps supérieur pour amener la population de ce dernier à produire des cellules royales de remplacement

Les principales différences résident dans :

- La pose d'un couvre-cadre intermédiaire partiellement fermé mais équipé d'une sortie latérale, sous le second corps de manière à favoriser l'élevage d'une cellule royale puis permettre à la jeune reine et aux mâles de sortir de la ruche.

- Un seul transfert de couvain.

L'émergence de nouvelles cellules royales est favorisée en occultant partiellement la circulation par la pose d'un couvre-cadre à trappe ou partiellement fermé au-dessus du corps inférieur. La méthode Luizy présente l'inconvénient de ne pas « casser » la calotte de miel du nid à couvain suffisamment souvent pour écarter les risques d'essaimage et elle est mise en œuvre probablement trop tard dans notre région pour éviter l'essaimage naturel sur les ruches très populeuses.

En revanche, avec la méthode TCR, la formation de cellules royales initiée volontairement par l'isolement du second corps par l'occultation provisoire au moyen d'un couvre cadre, suivi d'un élevage de reine (réussi), ne présente pas d'inconvénient majeur concernant l'essaimage.

Il permettra d'obtenir un développement très rapide de l'essaim artificiel dans le corps 2 puisque sa reine pourra éclore avant ou juste après la séparation de celui-ci soit avec deux à trois semaines d'avance sur la méthode proposée. Ce nouvel essaim, seul ou réuni avec un autre, entrera très rapidement en production. Cette méthode, bien que n'ayant pas les mêmes objectifs, implique deux manipulations supplémentaires mais permet en théorie d'arriver aux mêmes résultats. Elle mérite largement d'être essayée.

On ne peut passer sous silence le procédé cité par Alain Caillas dans son ouvrage « le rucher de rapport », décrit par Robert BELDAME dans son livre Technique Apicole moderne appliquée à des ruches LANGSTROTH. S'il se montre très proche de celui développé ici en revanche, il met en œuvre le double de corps et le double de

hausses intermédiaires avec montée de tout le couvain operculé tous les 10 jours. Cela représente un travail de dislocation et remontage de la pile beaucoup plus important et une désorganisation du couvain qui sème la confusion dans les deux corps « souches ». Il n'est semble-t-il, pas question de désolidariser les seconds corps qui restent en place.

Références :

- (1) André Cl. Schwartz : L'apiculture sans essaimage.
- (2) Père M. DUGAT : La ruche Gratte-ciel
- (3) Pierre Jean-Prost : Apiculture: Connaitre l'abeille // Conduire un rucher
Alain CAILLAS : le rucher de rapport et les produits de la ruche.

06/2024 Jean Claude BONIFACE
jc.boniface@free.fr



Toute reproduction même partielle est interdite
sans l'autorisation de l'auteur



Calendrier des événements

Le printemps de l'Abeille au Parc Bordelais

Samedi 25 mai s'est tenue au Parc Bordelais la deuxième édition du « Printemps de l'abeille ». Pour l'occasion le rucher du Parc Bordelais a ouvert ses portes aux visiteurs venus en nombre.



Le Rucher du Parc bordelais était ce jour-là inondé de soleil pour le plus grand bonheur des visiteurs qui ont pu voir les abeilles au travail. La ruche vitrée comme à son habitude a fait le bonheur des petits et des grands, et les riverains venus en voisins ont pu découvrir le miel produit au sein du Parc.



Les bénévoles du Rucher école des Sources et du Parc Bordelais présents ce samedi ont répondu toute la journée aux très nombreuses questions d'un public curieux et fasciné par le monde des abeilles. Encore une très belle édition du Printemps de l'Abeille, rendez-vous l'année prochaine.

La fête de l'Abeille et du Miel à Cestas



Pierre Verger président du SAG, Alain Rousset président de Région, Laure Curvale vice-présidente du Département, Pierre Ducout Maire de Cestas, Baptiste Coutanceau président du Rucher école

Le début de matinée un peu perturbé par la pluie a finalement laissé place à une magnifique journée ensoleillée pour le plus grand bonheur des organisateurs et du public à priori conquis par l'organisation de cette fête. L'inauguration du Rucher « Histoire de ruches » s'est poursuivie par le vin d'honneur, des extractions de miel, des visites commentées du musée, des dégustations de miels de Gironde. Un énorme bravo à tous les bénévoles du SAG et du Rucher école, ainsi qu'à tous les élèves présents qui ont permis à cette fête de rencontrer un tel succès !

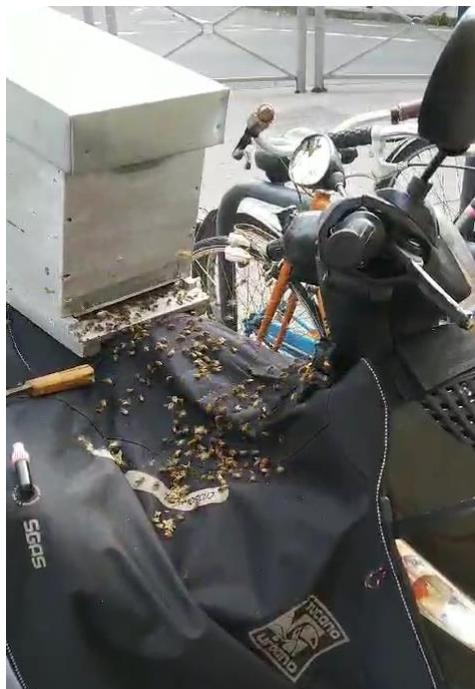


Cueilleurs d'essaims

Le réseau des cueilleurs d'essaims – printemps 2024

Le réseau des cueilleurs d'essaims du SAG a compté cette année près de 70 membres. Vous étiez visibles sur le site web sag33.com par commune et avez abondamment participé aux échanges sur le groupe WhatsApp. Malgré un début de saison compliqué victime d'une météo capricieuse, le groupe a su bien fonctionner avec des adhérents qui ne se connaissaient pourtant pas toutes et tous. Je tiens à vous remercier chaleureusement. À l'exception de quelques discussions parfois hors sujet, la bonne humeur et l'entraide ont dominé les échanges sur ce groupe, ce qui n'est pas simple de nos jours sur les réseaux sociaux. Vous trouverez ci-dessous un florilège des performances des cueilleurs du printemps 2024.

Pierre VERGER.



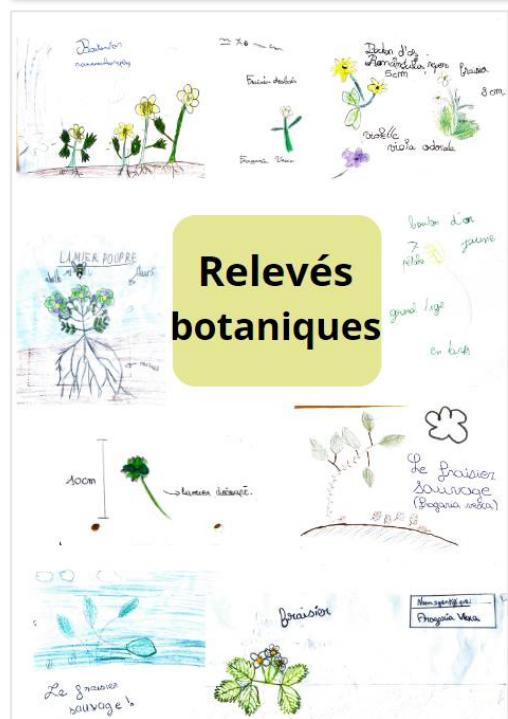
Cueilleurs d'essaims



Zoom sur la flore du Rucher école

Le 2 avril dernier le Rucher école ouvrait à nouveau ses portes aux enfants de Cestas. Deux classes étaient présentes, une 6ème du collège Cantelande, engagée depuis plusieurs mois dans une action de science participative dans le cadre du projet SPIPOLL (Suivi photographique des insectes polliniseurs) en collaboration avec l'INRAE, et une classe de CM2 associée à ce projet dans le cadre d'un travail sur les insectes polliniseurs. Le fruit de leurs travaux est un court métrage « Silence, on observe », dont la première diffusion a eu lieu au Collège Cantelande le 25 juin. Durant la matinée passée au rucher, et malgré une météo peu propice à l'observation de polliniseurs en action, ils ont réalisé quelques croquis des végétaux qu'ils ont observés. C'est avec plaisir que nous partageons avec vous leurs premières productions.

Valérie DUPONT.



Les activités du Rucher

Une journée particulière...



En ce premier jour de l'été, pas d'abeilles dans la miellerie, elles sont restées au chaud dans leurs ruches, mais tous les élèves étaient au rendez-vous pour leur première extraction. Car oui, malgré une saison plus que maussade et une première récolte maigrichonne, il fallait bien qu'ils apprennent à extraire le miel pour leurs futures récoltes. Après un temps d'explications diverses autour : de la pose du chasse abeilles, de l'utilisation du spectromètre, du matériel nécessaire pour réaliser l'extraction, ils sont passés à l'action et chacun a pu s'exercer à extraire une hausse. Dans la joie et la bonne humeur, ils se sont emparés des couteaux à désoperculer, des herses, et, comme toujours, ont goûté à maintes reprises le miel qui s'échappait des cadres ou s'égarait hors des robinets ou sur le bord des seaux.

Valérie DUPONT.





FABRICANT
FRANÇAIS

N'oubliez pas **le sirop en vrac à des prix très compétitifs !**



Magasin de Langon (33)

+ de 1500 m²

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

Accès facile

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes

Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)

Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)

et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)



LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS ! 📸



Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction visibles en saison creuse.



Un stock important toute l'année sur le consommable et sur nos équipements.



Des stages apicoles théoriques et pratiques dispensés par un apiculteur professionnel.



SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

2024

COTISATION SYNDICALE – ABOUNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Adhérez en ligne : <https://sag33.com> menu « Adhésion »



Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession / retraité de :

Nom de l'exploitation :

- J'accepte de recevoir les informations du SAG par email
- J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email
- Je souhaite figurer dans l'annuaire des adhérents producteurs
- Je souhaite figurer la liste des cueilleurs d'essaims du SAG

 Professionnel Pluriactif Apiculteur de loisir

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

Type de ruches :

 Conventionnel Bio

ADHESION

Total 1

Cotisation Syndicale 2024 SAG 21 €

Contribution à la protection juridique par ruche : 0,30 € x ruches

Abonnement à la revue UNAF « Abeilles & Fleurs » 31 €

ASSURANCE (au choix)

Total 2

Assurance UNAF Groupama Formule 1 : 0,08 € x Ruches

Assurance UNAF Groupama Formule 2 : 1,35 € x Ruches

Assurance UNAF Groupama Formule 3 : 2,20 € x Ruches

OPTIONS

Total 3

Eco-emballages : 0,08 € x Ruches

Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier 5 €

Ouvrage 150 ans du SAG « Aux origines du SAG » : 25 €

Abonnement à la revue SNA « L'Abeille de France » : 32 €

Abonnement à la revue FNOSAD « La Santé de l'Abeille » : 20 €

Don au SAG :

À renvoyer à la trésorière du Syndicat : Mme Dominique BONIFACE
11, ch. du moulin de Debat 33770 SALLES ou par mail : adhension@sag33.com

À : Le :
Signature

Total 1+Total 2+Total 3



SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE 2024

COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Consignes de remplissage du formulaire d'adhésion

Coordonnées / Consentements

- **Liste des Cueilleurs d'essaims** : Cette liste est diffusée sur le site web sag33.com et mise à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande.
- **L'Annuaire des adhérents producteurs** : le SAG souhaite diffuser sur son site sag33.com un annuaire afin de faciliter la mise en relation du public avec les adhérents producteurs qui souhaitent faire la promotion de leurs produits. Annuaire mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande

ADHESION

- **Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat. Elle finance les projets et les combats menés par le Syndicat pour la défense de la filière apicole de Gironde.
- **Contribution à la protection juridique** : Elle permet de contribuer au financement de la protection juridique de l'UNAF et du SAG.
- **Abonnement à la revue UNAF Abeilles & Fleurs** : Assure votre abonnement personnel durant l'année civile au magazine de l'UNAF.

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent formulaire complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

Titulaire : ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE
IBAN : FR76 1330 6002 7423 1256 2212 741
BIC : AGRIFRPP833
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

ASSURANCES (une des formules au choix)

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 décembre de chaque année. Le nombre de ruches assurées doit être le même que celui déclaré auprès de la D.G.A.L. la déclaration sera demandée en cas de sinistre.

La FARA n'est plus en mesure de distribuer des assurances. Seules les offres UNAF sont proposées

- **Formule 1** : Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole Défense pénale et recours - Franchise RC 280 €
- **Formule 2** : Formule 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie / explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport, Franchise : 228 € - Catastrophes Naturelles : Franchise légale - Vol et vandalisme : Franchise 10% avec un minimum de 200 € - Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 - 112,50 € le reste de l'année
- **Formule 3** : Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur - Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 - 187,50 € le reste de l'année

OPTIONS

- **L'option Eco-emballages** : permet de bénéficier du numéro IDU de l'UNAF en lieu et place d'une adhésion individuelle à CITEO ou autres Organismes.
- **Ouvrage des 150 ans** : à l'occasion des 150 ans du SAG un livre broché de 162 pages a été édité. Il retrace l'histoire du SAG, mais également des pages de l'apiculture française, notamment le combat des mobilistes contre les fixistes. L'intégralité des fonds collectés va au fonctionnement du Syndicat.
- **Dons** : Vous avez la possibilité de faire un don au SAG, et dans ce cas nous vous en remercions chaleureusement d'avance !

L'équipe du SAG

À vous la parole !

Petites annonces

Je vend une cuve alimentaire 600 L neuve, 220€, sur palette plastique 1200x900 avec sa robinetterie,

Contact : M Carol Lecat - 06 47 62 35 86



Hymne à l'Abeille, apiculteur pro à Léognan propose :

- Cellules royales 10 j tous les vendredis, me contacter le jeudi (5€ TTC)
- Reines fécondées 2024 AB à partir du 01/05 (30€ HT)
- Essaims de l'année 2024 AB, 5 cadres Dadant à partir du 01/05. Traité contre Varroa. (140€HT)
Greffage sur F0 cauca, F1 cauca et sélection massale. Fécondation sur site de production. Les reines ne sont ni marquées ni clippées.

Contact par tel : 07 69 66 10 95

Vous vendez, louez, donnez, échangez, ... Cette section est la vôtre.

N'hésitez pas à nous envoyer vos annonces sur contact@sag33.com

Préparations culinaires pour gourmands aimant le miel

Depuis que l'homme a découvert le moyen de « récolter » le miel des essaims d'abeilles et qu'il a découvert cette source de goût sucré très concentrée, il a innové dans l'usage de ce produit édulcorant pour ses préparations culinaires. L'attrait au goût sucré est inhérent à l'homme.

Bien avant l'arrivée dans nos foyers des sucres de canne ou de betterave, le miel a été la seule source de goût sucré. Sa consommation « nature » ou en accompagnement comme condiment, a suscité une infinité de mariages gustatifs.

En parcourant la littérature, je me propose de vous faire découvrir, dans chaque publication du bulletin trimestriel du SAG33 et du Rucher Ecole de Cestas et du parc Bordelais, des recettes simples où le miel tient une place essentielle.

Vin de Bordeaux Brûlé

Recette simple pour préparer une boisson revigorante et stimulante

Dans un petit récipient de cuisine, une casserole par exemple, faire caraméliser 2 abondantes cuillères à soupe de miel de Tilleul. Ajouter un verre de vin rouge de Bordeaux puis aromatiser avec une feuille de laurier et un morceau de cannelle. Faire bouillir jusqu'à ce que le miel soit devenu liquide.

Passer et boire très chaud en hiver

En été laisser refroidir et servir rallongé avec de l'eau gazeuse

Alain MUR.



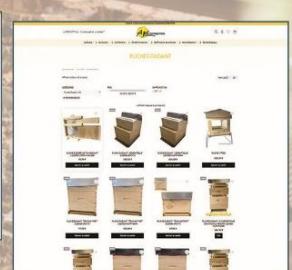


Depuis 25 ans, le spécialiste du matériel apicole et du sirop de nourrissement



Visitez notre nouveau site et bénéficiez d'offres exclusives !

www.apidistribution.fr



API DISTRIBUTION : 4 magasins dans le grand Sud-Ouest

4, av. du Docteur Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, av. de la Saudrune
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59